

à cause des Saints, et nous honorons les Saints eux-mêmes à cause de Dieu, de sorte que notre culte se rapporte toujours finalement à Dieu seul.

Ce culte des reliques et des images a reçu de Dieu la sanction de miracles consignés dans les Saintes Ecritures. Nous voyons, en effet, au quatrième livre des Rois (chap. II. 13...), que le manteau du prophète Elie servit à son disciple Elisée pour opérer un miracle et que les ossements de ce même Elisée rendirent la vie à un cadavre jeté par hasard dans son tombeau (chap. XIII. 21.). Dans le Nouveau Testament, Notre Seigneur récompense par une guérison miraculeuse la foi de tous ceux qui viennent toucher le bord de sa robe (Mat. IX. 20, et XIV. 36.). Dans les Actes des Apôtres (V. 15.), *l'ombre de Saint Pierre, en passant sur les malades qu'on mettait sur le chemin* de cet apôtre, l'ombre toute seule suffisait pour les guérir. De nombreux miracles étaient opérés lorsqu'on appliquait aux malades *des linges qui avaient touché le corps de Saint Paul* (Actes, XIX. 12.). Si Dieu n'avait pas pour agréable la confiance aux reliques, l'aurait-il récompensée d'une manière si éclatante ? Et de nos jours encore, N. T. C. F., ne sommes-nous point les témoins d'une approbation aussi directe et aussi solennelle donnée par la Toute Puissance divine à ce culte des reliques et des images ?

D'ailleurs, quoi de plus conforme aux usages et aux instincts de tous les peuples ? Dans une famille, dit S. Augustin, on conserve précieusement les vêtements, l'anneau et l'image d'un père chéri ou d'une mère tendrement aimée ; combien plus chers nous doivent être les objets et les images qui rappellent à notre souvenir ceux qui ont été nos pères et nos modèles dans la foi, l'espérance et la charité ?

Quand Dieu défendit aux juifs de faire des images